

Conseil Municipal du 24 juillet 2020

Etaient présents : Messieurs, SALAUN Marcel, HAMON Alain, JAFFRE Patrick, JEFFROY Michel, LE GUILLOU Louis Marie, GARIN Pascal et mesdames CLOAREC martine, ALLAIN Sylvie, et Marie Paule GONZALEZ

Absent : COLAS Pierre

Procuration : Pierre COLAS à Martine CLOAREC

Début de la séances à 19h

Secrétaire de séance : Alain HAMON

Point 1 : présentation du budget 2020

Les principaux points du budget étant du budget général que celui du service assainissement ont été présentés et explicités aux élus présents par Patrick JAFFRE, Michel JEFFROY et Marcel SALAÜN.

Quelques points tels que le déficit du service assainissement ont fait l'objet de précisions et de propositions afin de remédier à cet état de fait.

Il a été également convenu d'y apporter une attention toute particulière en vue du passage de cette compétence à la communauté de communes dans les années à venir.

Point 2 : Décisions modificatives

DM 240720201 : abondement participation dans le centre d'incendies et de secours de Brasparts (budget principal)

Il part de la commune de Loqueffret a été arrêtée à la somme de 65593€(versements précédents : 2015 : 18859 et 2016 : 37718)

Pour finir le remboursement de la part dans la commune dans le centre de Brasparts, s'élevant à 9016€. Il convient de procéder à un versement des dépenses imprévues vers le compte 20412 subventions d'investissement, bâtiment pour la somme de 5016 €.

En effet, la somme de 4000€ est déjà prévue à ce compte depuis le budget primitif.

Vote à l'unanimité d'autoriser à procéder aux écritures nécessaires.

DM 240720202 : Agence de l'eau (budget assainissement)

Pour permettre le règlement du reversement à l'agence de l'eau pour la modernisation des réseaux, il est nécessaire de verser des dépenses imprévues au compte 595€.

Vote à l'unanimité

Point 3 : Motion Choucas

Une demande de motion pour la lutte contre la prolifération des choucas des tours est proposée au conseil municipal.

Les membres du conseil municipal décident de soutenir la motion proposée.

Point 4 : numérotation dans les villages

Suite à la réflexion sur la numérotation dans les villages de Loqueffret voici le décompte des numéros à commander afin de mener à bien cette opération.

43 n°1, 38 n°2, 31 n°3, 22 n° 4 , 13 n° 5 ; 12 n°6, 9 n° 7 ; 9 n° 8 ; 8 n° 9 ; 8 n° 10 , 8 n°11 ; 5 n° 12 ; 5 n° 13 ; 3 n°14 à 20 ; 2 n° 21 ; 2 n° 22 à 24 ; 1 N° 25 et 1 n° 26.

Il est donc convenu de demander des devis pour le nombre de panneaux nécessaires.

Il également décidé de réfléchir à des panneaux indicateurs afin de simplifier si possible la recherche d'un numéro précis dans les lieudits les plus denses.

Cette pose sera réalisée par l'agent communal.

Point 5 : achats

Pour permettre l'installation de la nouvelle classe, des PC sont à acheter avant la rentrée :

Il a été proposé par l'entreprise chargée de la maintenance du parc informatique un devis pour environ 2300€.

La proposition de UNIK Informatique pour les 7 ordinateurs nécessaires pour la nouvelle classe a été acceptée

Renouvellement du matériel du secrétariat.

Le photocopieur a été acquis il y a 6 ans, il est donc proposé de le renouveler.

Une proposition a été faite par notre prestataire actuel pour 2 solutions : un achat de la nouvelle plateforme ou une location de la nouvelle solution.

Décision de choisir la location de la nouvelle machine auprès de votre bureau.

Une étude pour le remplacement du PC du secrétariat est également en cours, pour un coût maximal de 1000€.

Informations diverses :

Une première session d'entretien du cimetière par des bénévoles eue lieu mardi 21 juillet, elle sera suivie d'une seconde dès mardi 28 juillet, il est donc proposé à tout volontaire se joindre à 10h à cette matinée de travaux partagés. Merci de prendre vos outils nécessaires à cette activité.

L'achat de panneaux de signalisation en vue de protéger les enfants de la vitesse de certains véhicules dans les lieudits a été accepté, ainsi que de deux autres panneaux indiquant l'interdiction de faire quelque feu que ce soit sur le site de Mardoul extrêmement fréquenté cette année.

il a également été envisagé une étude pour la remise en fonction de la fontaine située sur la place de la mairie.

Suite à la déconstruction du bâtiment administratif de la centrale de Brennilis, la partie restante pourrait remplacer l'actuelle maison du lac.

Un bâtiment pourrait être créé coté Loqueffret.

L'achat d'un radar pédagogique supplémentaire est envisagé.

L'étude en vue de poser des panneaux photovoltaïques sur les locaux communaux a été évoquée.

fin de la séance à 20h45.